

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CSCN SUR LE PLAN IMMOBILISATIONS PROVINCIAL

Edmonton, le 4 mars 2022 – La présidente du Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) Tanya Saumure a fait la déclaration suivante à la suite de l'annonce provinciale des écoles financées dans leur plan d'immobilisations :

« Le Conseil scolaire Centre-Nord est extrêmement déçu qu'aucune de ses demandes immobilières, notamment celles concernant les écoles Gabrielle-Roy et Michaëlle-Jean, n'a été incluse dans le plan d'immobilisations de la province.

« Plusieurs écoles du CSCN ne sont pas en mesure d'offrir une expérience éducative véritablement équivalente à celle des écoles anglophones et d'immersion à cause d'un soutien financier insuffisant en matière d'infrastructure. Il s'agit d'un problème qui s'ajoute au sous-financement opérationnel chronique dont souffrent les conseils scolaires francophones depuis des décennies.

« Un nombre important d'enfants qui sont éligibles à fréquenter les écoles du CSCN n'est pas desservi, ou mal desservi, et ne bénéficie pas d'un accès raisonnable à une école francophone. Les trajets d'autobus excessivement longs dissuadent les familles de se prévaloir de leur droit à l'instruction en français, d'autant plus que, trop souvent, les espaces dont disposent les élèves du CSCN n'offrent pas un milieu qui répond adéquatement à leurs besoins. Cela doit changer.

« Depuis des décennies, la Cour suprême du Canada précise que les francophones ont le droit à une expérience éducative véritablement équivalente à celle offerte aux anglophones et en immersion là où le nombre le justifie. Plus récemment, elle a précisé que la province ne peut utiliser sa situation financière pour justifier ou perpétuer des atteintes aux droits constitutionnels des francophones.

« Le CSCN continuera de revendiquer le droit de ses élèves actuels et futurs d'accéder à une éducation francophone véritablement équivalente et est en train de considérer les prochaines démarches à entreprendre pour faire respecter ce droit. »

Pour plus de renseignements :

media@centrenord.ab.ca

780 468-6440

--

Créé en 1994, le Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) offre à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire. Il accueille environ 3 670 élèves albertains dans 19 écoles francophones réparties sur un très vaste territoire allant de Fort McMurray à Red Deer et de Jasper à Lloydminster. Depuis sa fondation, le CSCN veille à former ses élèves pour qu'ils deviennent de fiers francophones et des citoyens accomplis et engagés.